

Marche de l'opposition écourtée

Le pouvoir reprime sauvagement !

Le 23 juillet dernier, à l'occasion d'une marche pacifique, Ali Bongo via une armée aux ordres, a ouvert le feu sur des Gabonais. Transformant ainsi une action pacifique en un véritable champ de bataille.

Comment en est-on arrivé là ce samedi 23 juillet ? A cette question, personne n'a de réponse. Pas même les leaders de l'opposition, qui avaient demandé à leurs militants de rester éloignés, en attendant qu'ils aillent expliquer aux agents en faction, les tenants et les aboutissants de l'action qu'ils s'approprièrent à mener.

Mais, à peines ces leaders, candidats à la prochaine présidentielle avaient-ils fait quelques pas, qu'ils vont de suite recevoir des bombes lacrymogènes. Et en un instant, le lieu dit carrefour ancien Sobraga va se transformer en véritable champ de bataille. Au regard du déchainement des policiers sur la foule, comme si mission leur avait été donnée d'en finir avec ces empêcheurs de tourner en rond.

Le bilan de cette chasse à l'homme se soldera par plusieurs arrestations et de nombreux blessés enregistrés, parmi les

quels des journalistes venus couvrir l'événement et des leaders politiques. Un journaliste de l'Agence France de presse (AFP) sera passé à tabac, comme un vulgaire voyou, par des policiers déchainés. Il n'aura la vie sauve que grâce à des confrères qui l'ont reconnu et extirpé des griffes de ses agresseurs. Admis dans une structure sanitaire de la place, il s'en est sorti avec des graves hématomes sur le corps.

Interrogé sur ces graves incidents, le ministre l'Intérieur affirmera, concernant le journaliste, qu'il se serait mêlé à la foule, sans insigne pouvant permettre de l'identifier. Un mensonge. Car tout le monde peut témoigner avoir vu le journaliste, avec son matériel de travail, sur lequel l'insigne de l'organe qui l'emploie était visible. S'agissant de la marche, le ministre reconnaîtra avoir donné l'ordre de mater la population, arguant que celle-ci était illégale.

Et pourtant, contrairement aux affabulations du ministre, la loi dit qu'il suffit d'une notification au ministre de l'Intérieur, pour autoriser une manifestation publique. Afin que des mesures soient prises pour encadrer l'événement sollicité, avec notamment le déploiement des

forces de sécurité.

Pour leur part, les opposants au régime actuel se disent déterminer à faire respecter la loi fondamentale, notamment son article 10, qui veut que peut briquer la magistrature suprême que des personnes nés gabonais. Ceux l'ayant acquis ou adoptés ne le pouvant qu'à la 4e génération. Fort de cette détermination, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Guy Nzouba Ndama, candidat à l'élection présidentielle, a déclaré « d'autres événements auront lieu »



Serge Du Palvier

La chasse aux sorcières continue

Pascal Oyougou à la DGR

Pascal Oyougou, pour ceux qui ne le connaissent pas, est le créateur du logo du Parti démocratique gabonais (PDG), formation politique dont il a dernièrement claqué la porte. Actuellement, il milite dans les rangs du

